

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



VOYAGES SNCF
COMMUNIQUÉ N°12 - LA DÉFENSE, LE 30 SEPTEMBRE 2020

SNCF PROLONGE SES MESURES D'ÉCHANGE ET DE REMBOURSEMENT POUR TOUS LES BILLETS DE TRAINS LONGUES DISTANCES JUSQU'AU 4 JANVIER 2021

Face aux incertitudes liées à la crise sanitaire, Voyages SNCF a décidé la prolongation de ses mesures d'après-vente sur tous les billets de trains **TGV INOUI, OUIGO et Intercités, ainsi que les TER en correspondance.**

Tous les billets de train sont échangeables et remboursables sans frais jusqu'au **4 janvier 2021** inclus.

Les voyageurs pourront ainsi préparer leurs déplacements mais aussi leurs prochaines fêtes de fin d'année en réservant leurs voyages en toute sérénité.